CosfibelPremium

PASSIONATELY CREATIVE

A l'attention de nos partenaires et parties prenantes,

Paris, le 30 mars 2017

Objet : Demande de délai de grâce pour report de la COP

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès pour les raisons suivantes :
- Etant une PME, nous souhaitons passer au niveau supérieur « Advanced », cependant nous avons commencé cette démarche depuis seulement quelques mois et n'avons pas encore terminé de collecter tous les éléments nécessaires et d'établir l'ensemble de nos indicateurs.
- De plus, nous avons recruté une nouvelle personne au sein du département qualité/ Développement durable, qui est responsable de la rédaction de cette COP. Etant arrivée dernièrement et reprenant le dossier, nous aurions besoin d'un délai supplémentaire pour garantir la bonne rédaction de ce document.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 30 juin 2017 au plus tard.

Bien cordialement,

Franck Bretin
Directeur Qualité et développement durable

696, rue Yves Kermen - 92100 Boulogne - France
Tel: +33(0)1 55 60 21 30 - Fax: +33(0)1 55 60 00 73 – www.cosfibelgroup.com
S.A.S. au capital de 613 410 € - Code APE 4649Z – RCS Nanterre B 388 518 821 – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 13 388 518 821